

ASSOCIATION LE LIEU « MAINS D'ŒUVRES »

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Ce rapport contient 22 pages)

ASSOCIATION LE LIEU « MAINS D'ŒUVRES »

Association Loi 1901

Siège social : 1 rue Charles Garnier – 93400 SAINT OUEN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE LIEU « MAINS D'ŒUVRES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les calculs et les hypothèses retenues pour évaluer le solde des subventions à recevoir et les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

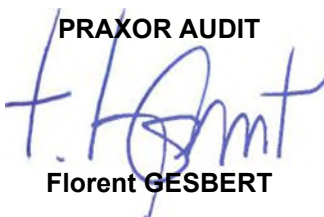
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 juillet 2024

Le Commissaire aux comptes

PRAXOR AUDIT

Florent GESBERT

BILAN ACTIF

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	8 520	8 520		
Autres	4 910	4 910		
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions	896 112	895 963	150	206
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	760 922	633 537	127 385	157 778
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées	11 000		11 000	11 000
Autres titres immobilisés	15 403		15 403	15 403
Prêts				
Autres	10 631		10 631	10 631
TOTAL (I)	1 707 498	1 542 930	164 568	195 017
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	7 778		7 778	4 717
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	92 872	1 217	91 655	57 562
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	213 474		213 474	311 249
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	190 336		190 336	198 683
Charges constatées d'avance	1 955		1 955	2 561
TOTAL (II)	506 415	1 217	505 198	574 772
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 213 913	1 544 147	669 767	769 790

BILAN PASSIF

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-110 080	-80 042
Excédent ou déficit de l'exercice	15 438	-30 038
Situation nette (sous total)	-94 642	-110 080
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	63 136	51 293
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-31 506	-58 787
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		50 620
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		50 620
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 610	83 202
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	154 782	205 596
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	210 792	270 492
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	238 088	218 667
TOTAL (IV)	701 273	777 957
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	669 767	769 790

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 330	5 797
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	881 041	642 306
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	585 269	737 886
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	106 593	150 881
Utilisations des fonds dédiés		7 880
Autres produits	852	237
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 579 085	1 544 987
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	108 230	89 799
Variation de stock	-3 061	-3 043
Autres achats et charges externes	419 599	434 171
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	25 021	29 242
Salaires et traitements	675 564	741 590
Charges sociales	217 498	243 603
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48 953	55 543
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7 491	5 075
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 499 295	1 595 980
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	79 790	-50 992
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 426	299
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	7	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 433	299
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 433	299

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	81 224	-50 694
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	472	36 475
Sur opérations en capital	12 157	45 858
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	12 629	82 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	78 415	61 677
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	78 415	61 677
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-65 786	20 656
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 593 148	1 627 619
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 577 710	1 657 657
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15 438	-30 038
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	4 702	16 580
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	4 702	16 580
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	4 702	16 580
TOTAL	4 702	16 580
TOTAL	15 438	-30 038

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Le Lieu Mains d'Oeuvres est une association loi 1901 qui s'attache à réaliser un accompagnement et une diffusion des démarches artistiques ainsi que des engagements citoyens créatifs en danse, théâtre, arts visuels, arts numériques, musique, projets associatifs et autres formes via des espaces de travail (studios musiques ou de danse, des ateliers, une salle de concert, une salle de projection, une salle d'exposition etc.) mis à disposition notamment auprès de nos artistes résidents.

Nous menons des actions ancrées dans le territoire, par différents dispositifs : cela s'incarne dans le fait de s'arrêter au bar ou à la Cantine ; assister à un concert ; un spectacle ; une fête ; s'exposer et ainsi devenir artiste auprès de la Supérette, galerie d'art du futur...

Le Lieu Mains d'Oeuvres accorde une importance à l'expérimentation et à la formation, pour cela nous développons différentes activités ; tout d'abord artistique via l'École des possibles (cours d'arts visuels, théâtre, danse, etc.) ou encore La MOMO (école d'éveil musical proposant des cours collectifs, des stages artistiques). Mais aussi des formations professionnelles, parce que nous apprenons tout au long de notre vie.

Le bâtiment étant à l'image des activités qui s'y trouvent - c'est-à-dire pluridisciplinaire- tous les espaces de Mains d'Œuvres peuvent également être loués pour des répétitions, expositions, ateliers, tournages, workshops, séminaires, réunions ou soirées.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 669 766,88 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 15 438,03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	2 à 12 ans
- Installations techniques	3 à 10 ans
- Matériel Bureau & Informatique	3 ans
- Matériel vidéo / Photo	1 à 5 ans
- Matériel de musique	2 à 10 ans
- Mobilier	1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COTISATIONS

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de l'émission de l'appel. En effet, l'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir ?

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES.
- l'association ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Durant l'exercice 2023, 50 bénévoles sont intervenus au Lieu Mains d'Oeuvre et ont effectué 245 heures au taux horaire de 11.52€.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	13 430		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.		896 112			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	321 142		14 041	
		Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		422 493		3 246	
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				1 639 747	17 287	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			11 000		
	Autres titres immobilisés			15 403		
	Prêts et autres immobilisations financières			10 631		
TOTAL				37 034		
TOTAL GENERAL				1 690 211	17 287	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/ Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			13 430
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				896 112	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			335 183	
		Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				425 739	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			1 657 034			
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				11 000	
	Autres titres immobilisés				15 403	
	Prêts & autres immob. financières				10 631	
TOTAL			37 034			
TOTAL GENERAL			1 707 498			

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 430			13 430
TOTAL	13 430			13 430
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.	895 906	57	895 963
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	205 963	30 362	236 325
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.	379 895	17 317	397 212
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	1 481 764	47 736		1 529 500
TOTAL GENERAL	1 495 194	47 736		1 542 930

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	50 620		50 620	
TOTAL		50 620		50 620	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients		1 217		1 217
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL		1 217		1 217
	TOTAL GÉNÉRAL	50 620	1 217	50 620	1 217
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		1 217	50 620	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES STOCKS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	4 717,35	3 060,93		7 778,28
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	4 717,35	3 060,93		7 778,28

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 631		10 631
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 460		1 460
	Autres créances clients	91 412	91 412	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 050	1 050	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100	100	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	13 229	13 229	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés		
	Divers	191 106	191 106	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	4 990	4 990	
	Charges constatées d'avance	1 955	1 955	
TOTAUX		315 932	303 841	12 091
Henvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 955
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 955

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	18 228
Autres créances	191 106
Disponibilités	
TOTAL	209 333

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	-80 041,99			30 037,83	-110 079,82
Excédent ou déficit de l'exercice	-30 037,83		45 475,86		15 438,03
Subventions d'investissement	51 292,55		24 000,00	12 156,64	63 135,75
TOTAUX	-58 787,27		69 475,86	42 194,47	-31 506,04

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	97 610	97 610		
Personnel & comptes rattachés	34 550	34 550		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	95 136	95 136		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	8 947	8 947		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	16 150	16 150		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	204 935	134 400	70 536	
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	238 088	238 088		
TOTAUX	695 416	624 880	70 536	

- Henvois
- (1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2)

Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	238 088
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	238 088

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 130
Dettes fiscales et sociales	43 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 545
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	77 420

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
EDF - Pénalité	4 774	
AMI - Pénalité medecine du travail	70	
Annulation IJSS Anterieure	3 046	
Indemnité Directeur accusation	9 900	
ENEDIS - Echeancier dette (Aucune facture)	6 004	
Remboursement subvention reçue à tort	4 000	
ASP paiements échéanciers	50 620	
QP Subvention d'investissement		12 157
TOTAL	78 415	12 157